



Le Centre Hospitalier de Sarlat est contraint de réorganiser les modalités d'accueil du public au service d'accueil des Urgences

Du Jeudi 1^{er} septembre 08h30 au Lundi 12 septembre 08h30

Sur cette période, l'accès au service des urgences est systématiquement régulé par appel au Centre 15.

Sur cette période :

- Ne pas se présenter spontanément aux urgences.
- Appeler le 15.
- Le centre 15 (SAMU 24) prendra en charge l'appel, orientera le patient vers une prise en soin adaptée et/ou déclenchera les moyens adaptés au niveau d'urgence médicale requis.

CONTACT PRESSE

Marjorie MORTEAU - Directrice Communication
des Centres Hospitaliers de Périgueux, Lanmary, Sarlat et Domme
T. 05 53 45 25 62 - 06 30 92 10 20
marjorie.morteau@ch-perigueux.fr